

Carrières de bibliothécaires en Europe

Expliquer à des étrangers la complexe architecture statutaire des professions des bibliothèques et de la documentation en France est toujours un exercice redoutable. La subtilité des cadres d'emploi, corps et grades, déjà difficile à comprendre pour des Français, est un mystère pour nos collègues des autres pays. Plus profondément encore, les césures entre public et privé, entre les fonctions publiques, entre pratique professionnelle et recherche universitaire, ne sont naturelles que pour nous, même si nous en souffrons autant qu'elles nous rassurent. Qu'en est-il dans les autres pays, et plus précisément dans cette Europe aujourd'hui en constitution ?

Lluís M. Anglada i de Ferrer

Kees Klijs

Jean-Claude Tréfois

Au-delà de pratiques professionnelles qu'on devine parentes sinon toujours proches, quelle complicité les bibliothécaires français ont-ils avec leurs collègues d'outre-Rhin, d'outre-Quévrain, d'outre-Manche ou d'au-delà des Pyrénées ? La question n'est pas futile, car le bibliothécaire européen de demain ne sera pas, dans sa carrière, le décalque du bibliothécaire français d'aujourd'hui, mais sans doute un professionnel dont le(s) recrutement(s), la(les) formation(s), le(s) parcours, les responsabilités sociales et culturelles, seront un mélange des modèles des différents pays de l'Union européenne. On sait qu'aujourd'hui les équivalences de diplômes, les exigences de recrutements, les barrières linguistiques, bref les protectionnismes nationaux plus ou moins explicites et plus ou moins conscients, constituent un obstacle majeur à l'eupéanisation des carrières. On peut le déplorer, mais on doit le constater et en rechercher les

causes. Elles ne résident peut-être pas seulement dans les obstacles administratifs, mais sans doute aussi dans l'image que les professionnels se font de leur activité sociale, dans chaque pays. Alors, juste pour ouvrir les yeux sur la réalité de ces « autres » parcours professionnels, le Bulletin des bibliothèques de France a souhaité proposer dans ce dossier trois témoignages de bibliothécaires européens sur leur carrière. Bien sûr, nous aurions pu balayer tous les pays de l'Union, mais cette ambition aurait nécessité d'y consacrer un dossier complet. Donc messieurs Lluís Maria Anglada i de Ferrer, directeur du Consortium des bibliothèques universitaires de Catalogne en Espagne, Kees Klijs, directeur de la bibliothèque de l'université technique d'Eindhoven aux Pays-Bas, et Jean-Claude Tréfois, directeur de la bibliothèque centrale de la province du Hainaut en Belgique, ont aimablement accepté de se prêter au jeu de

l'autobiographie, à partir d'une même trame de questions.

Qu'on ne tire pas, de cette lecture croisée, des leçons définitives sur les ressemblances ou les différences entre un pays et l'autre, ou entre un pays et le nôtre. Chaque histoire, dans sa singularité, est l'histoire d'un regard particulier sur la profession de bibliothécaire. Tout au plus peut-on saluer l'évidente passion pour leur métier qui anime chacun de nos témoins, et qui constitue un véritable lien entre eux – et, nous l'espérons, avec beaucoup de nos lecteurs. Également peut-on remarquer leur commun constat sur le changement de contexte et d'enjeux qui est intervenu entre le début de leur propre carrière et la situation des jeunes bibliothécaires qui entament aujourd'hui leur parcours. Souhaitons que ce changement, également ressenti par tous les professionnels, offre au XXI^e siècle l'occasion d'un rapprochement entre eux, en Europe et dans le monde.

Trame des questions posées

1. Les emplois que vous avez occupés.
Quels ont été vos emplois successifs? Comment êtes-vous passé de l'un à l'autre (des commissions de recrutement locales? des commissions nationales? des examens? etc.)? Comment devient-on directeur de bibliothèque?
2. Un choix ou le hasard?
Devenir bibliothécaire, est-ce un choix depuis le début, ou un hasard dû une occasion? Reconnaissez-vous dans votre métier d'aujourd'hui les principaux éléments de votre métier au moment où vous avez débuté?
3. Formation.
Quelle(s) formation(s) avez-vous suivie(s) à l'origine (universitaire et professionnelle)? Avez-vous eu besoin de formation continue dans votre carrière?
4. Polyvalence et spécialité.
Avez-vous eu des opportunités de carrière polyvalente, ou une spécialisation progressive dans un domaine, ou une spécialisation dès le début de votre carrière?
5. Travail dans et hors des bibliothèques.
Dans votre carrière, avez-vous eu l'occasion ou la possibilité de travailler hors du domaine des bibliothèques? Est-ce fréquent dans votre pays?
6. Votre carrière est-elle propre à un type de bibliothèque?
Faut-il des formations, recrutements, etc., spécifiques selon les types de bibliothèques dans votre pays?
7. Un regard en arrière.
Voyez-vous des différences notables entre votre carrière, telle que vous l'avez réalisée, et les carrières possibles ouvertes aujourd'hui aux jeunes qui débutent dans votre pays?

BIBLIOTHÉCAIRE EN CATALOGNE

Lluís M. Anglada i de Ferrer

Consorti de biblioteques universitàries de Catalunya

langlada@cbuc.es

C'est à la petite bibliothèque d'un centre universitaire que j'ai eu mon premier poste de bibliothécaire. Puis, pendant six ans, j'ai pratiqué le catalogage au centre chargé de la bibliographie nationale de Catalogne. C'est à cette époque que j'ai approfondi mes connaissances sur les normes, collaboré à l'adaptation catalane du format MARC et travaillé à l'automatisation des bibliothèques en tant qu'analyste pour le programme « *in house* » utilisé par le centre. Après avoir enseigné pendant trois ans à l'École de bibliothéconomie de Barcelone, j'ai été nommé directeur des bibliothèques de l'université polytechnique de

Catalogne, poste que j'ai occupé pendant huit ans. Depuis maintenant deux ans, je suis directeur du Consorti de biblioteques universitàries de Catalunya.

C'est par des contacts personnels et en répondant à des annonces publiques que j'ai obtenu ces différents postes. J'ai dû passer plusieurs épreuves de sélection (sept!), des concours, des entretiens et présenter mon cursus dans mon *curriculum vitae* pour l'essentiel. Comment

devient-on directeur de bibliothèque? Je dirais qu'il faut au moins deux choses : avoir de la chance et ne pas redouter les défis. La chance se présente ou ne se présente pas, mais quand elle est là, il faut être prêt à la saisir, ne pas hésiter si l'on veut en profiter. La direction d'une bibliothèque procure des satisfactions, mais donne des responsabilités : il faut être prêt à les assumer et ne craindre ni l'échec ni les critiques des collègues.

Choix ou hasard?

Dans mon cas, c'est le hasard qui a fortement joué dans l'exercice de ce métier. J'ai toujours aimé les livres ainsi que le patient et méticuleux travail des bibliothécaires, mais c'est surtout la logique qui était ma passion. J'ai commencé à étudier les mathématiques pour le plaisir, car leur étude était peu développée dans la filière des sciences exactes. J'ai décidé d'étudier la logique en autodidacte et, pour gagner ma vie, j'ai choisi des études courtes dont les débouchés demandaient moins d'heures de travail que la plupart des emplois. Si je suis tombé juste, au sens où j'ai effectivement trouvé un emploi, je me suis trompé sur les heures requises. En effet, à mesure que j'exerçais le métier de bibliothécaire, je m'y intéressais de plus en plus et lui consacrais toute mon attention.

Je dois reconnaître qu'aujourd'hui, mon travail n'a pratiquement rien à voir avec le métier tel que je le voyais quand j'ai commencé. D'une part, il relève davantage de la gestion, travail très différent du travail de catalogue et d'accueil de mes débuts. D'autre part, tout a beaucoup changé. La fonction de bibliothécaire est bien plus spécialisée qu'à mon époque, le travail se fait davantage en équipe et il va sans dire que l'informatique joue un rôle de plus en plus important que nous étions loin d'imaginer il y a vingt-cinq ans.

Formation

Les études de bibliothécaire existaient à Barcelone. Ce fut une chance pour moi. La préparation durait trois ans, mais le diplôme n'était pas reconnu par le ministère de l'Éducation. En revanche, la formation était solide et les débouchés nombreux. Je me suis ensuite inscrit en philosophie, mais si cette formation m'a personnellement été utile, elle ne m'a rien apporté au niveau professionnel.

La formation continue, suivie en autodidacte, m'a été indispensable. J'ai toujours pris soin de mettre à jour mes connaissances professionnelles dans le domaine correspondant à mes fonctions successives, mais sans suivre de cours préétablis. Si j'ai assisté à quelques cours organisés par l'Association des bibliothécaires de Catalogne et par d'autres organismes, j'ai surtout lu beaucoup d'ouvrages professionnels, j'ai assisté à des congrès, discuté avec des collègues et visité des bibliothèques. Je crois que, de toutes ces activités, c'est la lecture d'ouvrages professionnels qui est la plus importante au regard de la formation continue. Nous avons la chance, dans notre métier, de disposer d'excellents livres qui nous invitent à réfléchir sur les développements observés à l'étranger, la situation actuelle et les défis du futur. Les stages de formation continue sont un moyen de recevoir beaucoup d'informations en peu de temps, l'essentiel étant de les assimiler et de les appliquer à notre réalité et à notre environnement.

En Espagne, il n'y a pas de formation spécifique par type de bibliothèque. Tous les bibliothécaires peuvent travailler partout, même s'il est vrai que le recrutement du personnel de direction se fait en examinant les candidatures des employés de bibliothèques du même type. Cela est sûrement dû aux relations personnelles et à une certaine endogamie. Mais je ne crois pas que, de nos jours, la différence entre les bibliothèques soit si

importante. Elle réside plutôt dans les services proposés, le mode de gestion et la qualité offerte.

Polyvalence et spécialité

Les études de bibliothécaire, du moins dans mon pays, accordent dès le départ une grande importance à la spécialisation. En approfondissant en ce sens, on peut apprécier la valeur d'un bibliothécaire et, partant, avoir la possibilité de relever un nouveau défi. Mais dès que l'on change de poste, il faut savoir abandonner la vision du spécialiste pour envisager le travail sous de nouveaux angles; à ce titre, la polyvalence est primordiale. Dans une bibliothèque, aucun travail n'a de sens en soi. Ils sont tous liés et il est nécessaire d'avoir une vision d'ensemble pour s'adapter aux changements, améliorer les services et innover.

Travailler hors des bibliothèques est très difficile; cela est vrai pour la plupart des pays, pour le mien aussi. C'est pourtant paradoxal. En effet, s'il a l'esprit ouvert, le bibliothécaire est un professionnel capable d'apporter énormément de choses à d'autres emplois. En Angleterre, par exemple, des directeurs de bibliothèque universitaire ont fini par diriger à la fois des services de bibliothèque, de langues et d'informatique. Le grand problème des bibliothécaires – et je ne sais pas à quoi cela tient – est que les employeurs nous voient toujours comme des bibliothécaires et ne nous proposent pas d'emplois différents. Mais peut-être, de notre côté, aimons-nous trop les bibliothèques pour les abandonner!

Un regard en arrière

Les différences sont nombreuses entre les possibilités de carrière que j'ai eues et celles qui sont offertes aujourd'hui aux jeunes bibliothécaires. Ces dernières sont meilleures! En premier lieu, la formation actuelle est de meilleure qualité et l'exercice

du métier a plus de qualité. Au début de ma carrière, il y avait beaucoup de volontarisme et peu de formation. Aujourd'hui, il y a beaucoup de professionnalisme et de rigueur. En second lieu, il y a vingt-cinq ans, les

bibliothèques étaient les seuls lieux de travail accessibles. Aujourd'hui, les jeunes peuvent trouver des emplois moins « standard » et plus novateurs en entreprise. Pour conclure, le métier est mieux valorisé aujourd'hui, socia-

lement parlant; les fonctions d'aujourd'hui sont plus gratifiantes, plus visibles et plus satisfaisantes. Cette tendance peut s'accroître si nous nous y prenons bien.

Octobre 1999

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE NÉERLANDAISE

J'ai vu le jour en 1943 à Dongen, près de Breda, dans le sud des Pays-Bas. À la fin de mes études secondaires, en 1961, j'ai commencé des études de chimie à l'université d'Utrecht. J'en suis sorti en 1968, après m'être spécialisé en biochimie et microbiologie, et j'ai été nommé assistant de recherche au laboratoire de microbiologie de l'université de Groningen, avec une charge d'enseignement et de recherche. Comme dans la plupart des disciplines universitaires, l'hypermotivation était ici de règle. Malgré toute ma fascination pour la recherche scientifique et les conditions de travail offertes aux universitaires, j'ai réalisé, au bout de quelques années, que ce type de travaux scien-

tifiques extrêmement pointus ne correspondait pas exactement à l'avenir dont j'avais rêvé. Aussi me suis-je mis en quête d'un poste qui me permettrait de rester dans le milieu universitaire, mais avec un champ d'activités plus large. J'étais très tenté par la documentation scientifique, autrement dit la quête d'informations, leur évaluation, leur compilation, leur description. Je souhaitais de surcroît élaborer des systèmes documentaires susceptibles de faciliter la recherche, l'éducation et l'enseignement.

En 1973, le poste de responsable des domaines chimie et médecine de la bibliothèque de l'université d'Utrecht se libéra. Je posai ma candidature et y fus nommé en janvier de l'année suivante. C'est ainsi que j'entamai une carrière de bibliothécaire sans posséder aucun diplôme professionnel dans ce secteur. De nos jours encore, le cas n'est pas si rare dans les bibliothèques universitaires néerlandaises. Une spécialisation aussi poussée que possible dans la discipline concernée est en effet un élément déterminant dans la nomination des bibliothécaires en charge d'un domaine. Les candidats doivent pouvoir présenter un diplôme sanctionnant un cycle d'études complet, ce qui, dans les matières scientifiques du moins, est en principe incompatible avec une formation en bibliothéconomie.

Formation

Tout en assumant mes nouvelles fonctions, je dus donc suivre le troisième cycle de bibliothéconomie et sciences de l'information de l'université d'Amsterdam. Deux ans durant, à raison d'un jour par semaine, je m'initiai aux principes généraux et à l'histoire de la profession, ainsi qu'à ses méthodes et à ses pratiques. En même temps, mon travail quotidien m'apprenait énormément de choses. Les tâches traditionnelles liées au suivi des collections, à l'indexation matières et au renouvellement du fonds d'usuels bénéficiaient alors des nouvelles possibilités offertes par la recherche documentaire en ligne. En me nommant à ce poste, on m'avait prévenu que je serais tout particulièrement chargé d'équiper la bibliothèque de services de recherche en ligne pouvant notamment répondre aux exigences des enseignants en chimie. À cette époque, il était déjà possible de consulter plusieurs bases de données en ligne *via* des ordinateurs « hôtes » américains ou européens, entre autres Lockheed (rebaptisé DIALOG), SDC, ESA, Telesystemes et

Kees Klijs

Technische Universiteit Eindhoven

c.t.j.klijs@tue.nl

DIMDI. Les « hôtes » étaient accessibles (à 300 bauds!) à partir de réseaux de télécommunication qui ont ouvert la voie à Internet. L'université d'Utrecht fut d'ailleurs l'une des premières d'Europe à proposer à grande échelle de tels services en ligne à ses utilisateurs. J'ai trouvé passionnant d'étudier les systèmes d'exploitation et les bases de données qui, au fil des ans, couvraient un nombre croissant de disciplines.

Parallèlement, je parachevai ma formation en suivant surtout des cours sur l'informatisation des bibliothèques et de la recherche documentaire. Je finis d'ailleurs par enseigner moi-même à mi-temps ces matières dans différentes écoles de bibliothécaires, ainsi qu'à l'université d'Amsterdam.

Je m'installai de la sorte dans le métier de bibliothécaire, en privilégiant les nouveaux systèmes et les nouvelles méthodes. Ainsi ai-je activement participé à l'informatisation de la bibliothèque, en particulier à l'élaboration du catalogue en ligne mis en service en 1983. En nous appuyant sur l'expérience acquise à partir des bases de données en ligne, mes collègues et moi-même nous efforcions alors de faire progresser l'indexation matières et les outils de recherche du catalogue en ligne.

Dans les bibliothèques

La nature de mon travail m'orientait désormais vers l'organisation et la prise de décisions. Bien que les questions théoriques et la spécificité de notre profession me passionnent davantage, je finis donc par accéder à un poste de responsabilité. J'avais pris conscience qu'il ne suffit pas de savoir et de montrer aux autres comment s'y prendre, mais qu'il faut aussi, pour que les choses se fassent, organiser et décider, et qu'en définitive, c'est dans ce sens que je voulais travailler.

En 1986, le poste de directeur adjoint de la bibliothèque de l'univer-

sité de Leyde se libéra. Après quelque hésitation, due à l'obligation d'assumer aussi la direction des services techniques et administratifs, je décidai de poser ma candidature après que le conservateur en chef m'eut assuré que j'aurais à superviser des secteurs plus directement en rapport avec la profession, telles l'indexation matières, la bibliographie et l'informatisation de la bibliothèque. Le comité de bibliothécaires à qui il revenait d'effectuer la sélection me confia le poste en 1987. Désormais responsable d'un nombre de services conséquent et du travail d'environ 75 personnes, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'à la place qui était la mienne, il est peu fructueux de présenter des plans et des projets séduisants si l'on ne sait pas motiver les gens qui doivent les mettre en œuvre. Aussi ai-je suivi différents cours d'administration (générale et relative aux bibliothèques), tout en apprenant, cette fois encore, beaucoup de ma pratique quotidienne et des conseils de mes collègues. L'évolution de ma carrière vers la gestion et l'administration m'amena pour finir à souhaiter assumer pleinement la responsabilité d'une bibliothèque universitaire.

L'occasion s'en présenta en 1991, année où le poste de directeur des bibliothèques de l'université de technologie de Eindhoven devint vacant. Je l'obtins après avoir été choisi par un comité composé de membres du conseil d'administration de l'université de technologie, du directeur d'une autre bibliothèque universitaire et de plusieurs bibliothécaires. En sus de l'expérience professionnelle et administrative, la formation scientifique est en effet un atout pour occuper des fonctions de direction au sein d'une université technique.

Hors des bibliothèques

Pendant toutes ces années, ma participation active à la vie des bibliothèques néerlandaises m'a mis en

contact avec quantité de mes collègues. Après avoir participé à divers groupes de travail et associations professionnelles, je suis entré dans le conseil d'administration de l'Association néerlandaise des bibliothécaires. J'en ai été le vice-président de 1992 à 1994, et le président de 1994 à 1996. Les relations ainsi nouées m'ont beaucoup aidé à multiplier les contacts et les échanges d'expériences à l'échelle de mon pays. Je tiens également à souligner que j'ai énormément appris de mes collègues à l'occasion des colloques nationaux et internationaux qui nous réunissent.

Après les systèmes de documentation en ligne, les bases de données sur cédéroms, l'informatisation des bibliothèques, les ordinateurs personnels et les premiers réseaux d'ordinateurs, nous voici arrivés à l'ère d'Internet, avec à l'horizon la bibliothèque entièrement numérisée de demain à laquelle nos utilisateurs auront accès de chez eux. Assez naturellement, le public amené à fréquenter la bibliothèque d'une université de technologie souhaite disposer d'équipements techniques de pointe, tout en exigeant des supports et des systèmes d'exploitation fiables. Il faut donc trouver un juste milieu entre les sources et les services qui ont fait leurs preuves, d'une part, et, d'autre, les innovations performantes.

Travailler dans une bibliothèque universitaire est fascinant, lorsque les fonctions qu'on y occupe combinent un travail de nature universitaire portant sur de nombreuses disciplines avec la gestion et l'administration de systèmes et de services, et, plus important encore, parce qu'elles permettent de nouer des relations humaines enrichissantes. En ce qui me concerne, j'ai eu le privilège d'avoir pu travailler de la sorte dans différentes universités.

Octobre 1999

* Trad. de l'anglais par Oristelle Bonis.

UNE CARRIÈRE EN BELGIQUE

Après avoir été bibliothécaire (*part time*) pendant douze ans, après examen de recrutement, j'ai été de 1975 à 1990 animateur, puis directeur de la Maison de la culture de Charleroi. Une annonce du pouvoir provincial du Hainaut a attiré mon attention, et le 1^{er} juin 1991, après un examen de recrutement, je suis devenu bibliothécaire-directeur de la bibliothèque centrale de la Province de Hainaut.

J'ai toujours fait le choix de travailler dans les bibliothèques. Dès mes études d'instituteur, puis devenu instituteur, j'avais installé un « coin lecture » pour mes élèves, et pratiquais régulièrement l'heure du conte. Par la suite, comme éducateur-bibliothécaire dans une école normale, j'ai eu la charge de la gestion et de l'animation de la bibliothèque – que j'avais d'ailleurs contribué à fonder.

Durant mes fonctions à la Maison de la culture de Charleroi, j'ai développé le secteur littéraire (promotion

des auteurs francophones belges) au travers d'expositions (bien décentralisées, y compris en France et au Québec) et surtout de l'organisation de clubs de lecture au profit des écoles primaires, secondaires, des bibliothèques et des associations volontaires. Parallèlement, je donnais un cours de bibliothéconomie aux élèves du certificat, du brevet, et du graduat d'aptitude à gérer une bibliothèque. De plus, je formais, dans le cadre de la Direction générale des Affaires culturelles, des animateurs en lecture vivante.

Après toutes ces années, je pense que bien des facettes de ce métier ont conservé toute leur importance : souci de pluralisme dans les collections, médiation entre le document et le lecteur potentiel, difficultés financières, accès des populations défavorisées.

Formations

Mes formations sont variées : certificat à gérer une bibliothèque publique (un an), formation d'animateur « Lecture vivante » (Peuple et culture) (quinze jours), brevet de bibliothécaire (un an), graduat de bibliothécaire-documentaliste (trois ans), licence en travail social (quatre ans). Quant à ma formation continuée, elle s'est toujours effectuée par le biais de lectures personnelles, de participation à des congrès (ceux de l'Association des bibliothécaires français en particulier), à des rencontres, à des visites en Belgique, France, Québec, Sénégal, Danemark, à des rédactions de syllabus pour les cours assumés.

Polyvalence ou spécialité professionnelle

D'abord instituteur, j'ai réorienté, au bout de deux ans, ma carrière vers les fonctions de bibliothécaire-éducateur, puis vers le monde socioculturel (Maison de la culture) et, enfin, au bout de quinze ans, vers le monde de la lecture publique.

J'ai eu la chance de travailler hors des bibliothèques, à la fois dans l'enseignement primaire, dans l'enseignement secondaire et dans le monde socioculturel. Cette situation de mobilité, trop peu fréquente, n'est pas encouragée – notamment, le passage du public (enseignement) au privé (les Maisons de la culture relèvent du privé) et, de nouveau, au public, n'est ni prévu ni gratifiant financièrement.

Ma carrière a surtout été centrée sur la bibliothèque publique. À chaque formation correspond un grade différent : certificat (aide-bibliothécaire), brevet (bibliothécaire-adjoint), graduat (bibliothécaire), licence (bibliothécaire dirigeant et directeur).

Je crois que les jeunes professionnels devront se réorienter tout au long de leur vie professionnelle. Il me paraît impensable, tant pour le bibliothécaire que pour le public, d'exercer la même fonction toute une carrière. Des passerelles officielles entre le monde de l'enseignement, de l'animation, de la lecture publique, par exemple, devraient être prévues.

Octobre 1999

Jean-Claude Tréfois

Bibliothèque centrale
de la Province de Hainaut